

Madame la Sous-Préfète,
Monsieur le Président du Conseil Départemental,
Madame la Conseillère régionale,
Madame et Messieurs les Maires,
avec une mention spéciale pour notre Maire, Christophe Trojani,
Monsieur le Président de l'Université de Nice Sofia Antipolis,
Monsieur le Délégué Régional du CNRS,
Madame la Vice Doyenne,
Madame la Directrice de l'Institut de la Mer de Villefranche,
Madame la directrice et Messieurs les directeurs,
Mesdames, Messieurs, chers collègues, chers amis,

Nous voici enfin réunis pour inaugurer la résidence Jules Barrois après une trop longue période de vicissitudes et de retards. Cette résidence était attendue pour compléter le dispositif exceptionnel que représente l'Institut de la mer de Villefranche. Je voudrais en remercier les initiateurs Jean Charles Pomerol et Fauzi Mantoura, Gaby Gorski et Anne Corval qui a repris le relai, ainsi que les architectes et nos collègues de la DPI et de la station pour le suivi et l'aboutissement des travaux.

En créant le premier laboratoire, Jules Barois a compris dès 1882 la situation unique de la rade de Villefranche, avec sa côte escarpée, son courant ligure et sa richesse en plancton. Je suis heureux que ses descendants nous aient permis de donner le nom de leur bis- et trisaieul au bâtiment pour reconnaître son rôle fondateur, et je salue la présence de Mmes Giroud et Barthes.

Après la période russe, l'observatoire a été rattaché à la Sorbonne, et son héritière d'aujourd'hui, Sorbonne Université, est fière de cet héritage qui, avec les stations de Roscoff et de Banyuls et les équipes de Paris Plage, en symbiose avec le CNRS, est ainsi la première université Européenne en sciences de la mer.

A la pointe mondiale de la recherche en biologie du développement sur des modèles marins, comme en océanographie sur les réponses des grands cycles biogéochimiques du milieu marin et de la biodiversité planctonique aux variations du climat, l'Institut assume également, dans le cadre des réseaux d'observation nationale animés par le CNRS, une responsabilité majeure dans le suivi systématique et régulier de l'environnement marin avec des plateformes et des instruments uniques

développés ici même, et aussi, Mesdames et messieurs les élus, le suivi des méduses sur vos plages ou des plastiques en Méditerranée.

Si sa réputation scientifique est mondiale, l'Institut est bien ancré dans son territoire qui bénéficie justement des retombées économiques de ses activités et de l'activité remarquable des équipes de l'observatoire pour faire connaître aux citoyens et aux scolaires le sens de leurs recherches et leurs retombées.

Bénéficiant de la renommée et de la force de Sorbonne Université, du réseau de ses stations marines, l'Institut de la Mer de Villefranche s'inscrit pleinement, ici comme ailleurs, dans des coopérations fécondes avec les partenaires académiques et économiques, au premier rang desquels l'Université de Nice Côte d'Azur.

Le soutien sans faille des collectivités territoriales à l'Institut de la Mer de Villefranche en témoigne et je voudrais leur dire toute la reconnaissance de Sorbonne Université.

Cette opération de plus de 7 M€ a été effectuée et rendue possible par la contribution de tous dans le cadre du CPER 2007-2013 à parts égales entre l'Etat, la Région PACA, le département des Alpes Maritimes et Sorbonne Université et complété pour l'équipement par l'infrastructure de biologie marine EMBRC France, moteur de la plateforme Européenne portée par Sorbonne Université.

Conçu selon les normes environnementales d'aujourd'hui, le bâtiment Jules Barois apporte à l'observatoire une résidence et un auditorium qui lui permettront de mieux assumer ses missions et d'organiser des séminaires en hébergeant dignement étudiants et chercheurs.

La rénovation de l'Institut n'est pas pour autant achevée et son développement nécessite que nous poursuivions nos efforts, notamment pour le bâtiment des Galériens. C'est un engagement de Sorbonne Université que, je l'espère, nous partageons avec nos partenaires rassemblés aujourd'hui.

Je vous remercie.